

l'Ouest subventionnent présentement les nourrisseurs de l'Est au taux de huit à dix cents le boisseau, le gouvernement a-t-il l'intention de les dédommager de cette perte?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, de fait, il serait faux de parler de la pratique actuelle de fixation des prix comme une subvention de quelqu'un à quelqu'un d'autre. La Commission canadienne du blé, que le député d'habitude appuie certainement, a pris une décision au sujet des pratiques de vente qu'elle devrait adopter pour protéger les marchés de l'Est à l'intention des producteurs de grains de provende de l'Ouest, pour qui c'est en fait un des plus importants débouchés.

M. l'Orateur: A l'ordre. Il y a de nouveau un certain nombre de députés désireux de poser des questions supplémentaires. Je crois qu'il est de mon devoir d'indiquer aux députés qu'il doit y avoir une limite aux questions supplémentaires parce que de jour en jour nous n'arrivons qu'à considérer un ou deux sujets. Je sais que j'entends d'autres députés me dire qu'on les empêche jour après jour de poser des questions et nous sommes peut-être injuste à leur sujet. Le député de Dartmouth-Halifax-Est.

M. Forrestall: Monsieur l'Orateur, ma question n'est pas supplémentaire.

M. l'Orateur: Je donne la parole au député de Dartmouth-Halifax-Est.

* * *

AFFAIRES URBAINES

LE PROJET D'ÉRECTION D'UN PYLÔNE GÉANT À TORONTO—LES RISQUES POUR LA NAVIGATION AÉRIENNE

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Transports au sujet du machin de 1,800 pieds qu'on doit ériger à Toronto? J'ignore si on lui a donné un nom. Le ministre s'est-il assuré, par ses hauts fonctionnaires, qu'il ne constituera pas un danger aérien très grave surtout pour l'aéroport de Toronto Island mais aussi pour le grand aéroport international de Malton et, plus précisément, le ministère des Transports a-t-il autorisé ou approuvé une construction aussi élevée?

• (1440)

[Français]

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, depuis qu'il est question que le Canadien Pacifique d'abord, puis le Canadien National, construisent une tour à Toronto, on a communiqué avec notre minis-

Questions orales

tère, et des études ont été faites non seulement sur l'aéroport de Malton, mais également sur celui de Hamilton et sur celui qu'on projette de construire à Pickering, et l'on en a conclu que cette tour ne nuira en aucune façon à la circulation aérienne.

* * *

LA CULTURE CANADIENNE

MULTICULTURALISME—LES DROITS DE CERTAINS GROUPES ETHNIQUES ET LA REPRISE DE CKSB PAR RADIO-CANADA

[Traduction]

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État responsable du multiculturalisme. Peut-il nous donner l'assurance que l'acquisition par Radio-Canada de la station radiophonique CKSB de Winnipeg, qui jusqu'ici était un poste multilingue, ne va pas faire perdre aux groupes culturels autres que les deux groupes linguistiques officiels les droits dont ils jouissaient jusqu'ici?

L'hon. Stanley Haidasz (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, j'ai discuté de cette question avec mes collègues du cabinet, et nous faisons tout notre possible.

M. Yewchuk: Le ministre peut-il nous assurer que les audiences relatives à la demande d'acquisition du poste CKSB que doit tenir le CRTC à Montréal le 19 février, seront tenues plutôt à Winnipeg afin que les personnes concernées puissent se faire entendre?

L'hon. M. Haidasz: Monsieur l'Orateur, j'ai fait des démarches en ce sens auprès du président du CRTC.

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire. Étant donné la déclaration électrisante et bouleversante du chef du bureau du premier ministre, qui a affirmé que ce dernier s'était épris d'une nouvelle affection pour les Canadiens, si le ministre d'État envisage de discuter cette question avec le premier ministre, ou si cette attitude est simplement liée à la déclaration faite le mois dernier par le premier ministre, selon laquelle la première responsabilité du gouvernement est de rester au pouvoir?

Une voix: La Saint-Valentin.

M. l'Orateur: A l'ordre.

MULTICULTURALISME—LA POLITIQUE DE RADIO-CANADA

M. Jake Epp (Provencher): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État et concerne le changement de direction de la station de radio CKSB. Le secrétaire d'État a-t-il l'intention de demander au Commissaire aux langues officielles d'étudier le rapport sur la politique de Radio-Canada selon lequel ce poste ne peut retransmettre des émissions qu'en français et en anglais, et de vérifier si cette position est conforme à l'article 38 de la loi sur les langues officielles?

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, je me permettrai de signaler que tous les citoyens peuvent faire une démarche dans ce sens auprès du Commissaire aux langues officielles.